



Compte-rendu de la Commission du 04 Juillet 2019 Complexe Antoine Victor à Libercourt

Président : Laurent DESPRES

Secrétaire : Kévin DELRIVE

Membres : Nadège CAUDRON, Valérie HOURIEZ, Sylvain BACQUAERT, Patrick MERLIN

La séance est ouverte à 19h00 - La séance est levée à 21h30

4 dossiers

1/ Madame BETHENCOURT Mélaïde du club du Wallers Arenberg Handball (Dossier N°144)

Concerne : le match Wallers Arenberg Handball – Entente EAL Abbeville – Avenir Feuquières SB 2 en Championnat Excellence +16 ans Fém. Play Down du 11/05/2019

Nom des arbitres : DEBRUYNE Fabien – DELABAERE Richard

Concerne : Joueuse

Article : Annexe 3-C

Type de faute : Attitude incorrecte

Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière

Sanction : 1 Avertissement

Période de suspension du : /

Période probatoire : 4 mois du 01/09/2019 au 31/12/2019

Amende : 30€

2/ Monsieur FRANCOIS Gabin du club du ASHB Carvin (Dossier N°161)

Concerne : le match HBC Bully-les-Mines 2 – ASHB Carvin en Championnat 1^{er} DT +16 ans Masc. Pas-de-Calais du 25/05/2019

Nom de l'arbitre : DEVYNCK Geoffrey

Concerne : Joueur

Article : Annexe 2-B

Type de faute : Propos excessifs, injectives

Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière

Sanction : 2 dates dont 1 date avec sursis

Période de suspension du : à définir sur la saison 2019/2020

Période probatoire : 3 mois au lendemain de la période de suspension

Amende : 90€

3/ Monsieur NIVART Guillaume du club du Marcq Handball (Dossier N°156)

Concerne : le match Tourcoing Handball 3 – Marcq Handball 3 en Championnat 3^{ème} DT +16 ans Macs. Nord du 01/06/2019

Nom des arbitres : GILLES Sébastien – DATICHE Jérémy

Concerne : Joueur

Article : Annexe 2-A

Type de faute : Contestation systématique

Qualification de la faute : Comportement incorrecte

Sanction : 1 Avertissement

Période de suspension du : /

Période probatoire : 3 mois du 01/09/2019 au 30/11/2019

Amende : 30€

4/ Public du club du ASHB Carvin (Dossier N°119)

Concerne : le match Billy-Montigny – ASHB Carvin en Championnat -15 ans Masc. Phase 2 Pas de Calais du 23/03/2019

Nom de l'arbitre : CHIABERTO Ludovic

Concerne : Public

Article : Annexe 5-C

Type de faute : Sans envahissement de l'aire de jeu, invectives et insultes sur arbitre

Qualification de la faute : Violence grave

Sanction : 1 date à Huis-clos ferme

Période de suspension du : à définir sur la saison 2019/2020

Période probatoire : 6 mois au lendemain de la période de suspension

Amende : 75€

Le président de la CTD
Laurent DESPRES

